

Poser une ossature pour un habillage mural en bois

Lorsque l'on veut revêtir un mur avec des lames de bois appelées "frisette" ou "lambris", il est nécessaire de fixer sur le mur une ossature en bois, qui servira de support aux lames.

L'ossature est constituée de tasseaux de bois fixés horizontalement ou verticalement, avec une trame (l'espacement entre ses éléments) suffisamment serrée pour que le revêtement ne fléchisse pas. En principe, on pose les éléments d'ossature tous les 50 ou 60 cm entre les axes (du centre d'un tasseau au centre du tasseau voisin). La pose des lames s'effectue perpendiculairement à l'ossature.

Ossature simple ou double

Traditionnellement, un habillage en panneau est posé sur une ossature verticale. En revanche, les lambris en lames sont, le plus souvent, posés verticalement sur une ossature horizontale; mais on peut aussi les poser horizontalement ou en biais.

Pour une pose verticale, deux cas se présentent :

- lorsque le mur est plan et régulier (mur enduit), on pose une ossature simple, c'est-à-dire une série de tasseaux horizontaux;
- lorsque le mur est très irrégulier (mur ancien en pierres apparentes, par exemple) et que le lambris est utilisé comme "cache-misère", on pose une ossature double

(une ossature primaire verticale et une ossature secondaire horizontale).



Ossature simple (horizontale)

1. Tracer les espacements de tasseaux : à 40 cm du sol pour le premier tasseau, puis tous les 60 cm de bas en haut.

2. Percer et cheviller pour fixer chaque tasseau à raison d'une fixation tous les 80 cm environ, horizontalement.

3. Poser un premier tasseau en partie basse en vérifiant à la règle la planéité.

4. Poser ensuite un tasseau en partie haute du mur, le plus près possible du plafond. Vérifier à la règle et au niveau l'alignement des deux tasseaux.

TECHNIQUE

OSSATURE POUR TOUT HABILLAGE RIGIDE

Une ossature en bois est aussi nécessaire pour la pose d'autres habillages rigides, tels que des panneaux décoratifs, des panneaux de contreplaqué ou de particules, des plaques de plâtre, etc.

5. Au besoin, fixer chaque tasseau sur des cales pour compenser les défauts d'alignement du mur.

6. Poser ensuite les tasseaux intermédiaires, alignés à la règle sur les deux tasseaux déjà posés.

7. En haut du mur, il est souhaitable de fixer un tasseau au plafond, en particulier si, comme ici, la pièce est sous combles. Tracer son emplacement avec la règle posée sur les autres tasseaux.

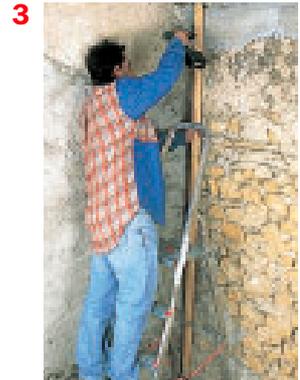
8. Si le plafond le permet, visser le tasseau avec une cheville adaptée — cheville pour matériau plein, pour matériau creux, pour plaque de plâtre, etc.

9. Sinon, coller le tasseau avec du mastic-colle de fixation. Déposer un cordon de mastic-colle sur le tasseau.

10. Appliquer le tasseau à son emplacement afin de déposer du mastic sur le plafond. Le retirer, attendre quelques minutes et le poser définitivement.



11. Si les poutres sont apparentes, visser un morceau de tasseau directement sous la poutre, lui aussi aligné avec les autres tasseaux de l'ossature.



Ossature double

1. Avec une grande règle, repérer les points les plus en avant du mur afin d'y poser deux tasseaux qui serviront de base pour l'alignement de l'ossature.

2. Positionner un premier tasseau verticalement.

3. Le fixer avec des chevilles et des vis de longueur adaptée.

4. Poser un second tasseau à 3 m au moins du premier.

5. Le fixer en utilisant des cales pour qu'il soit parfaitement vertical.

6. En alignement des deux premiers tasseaux, tracer un trait sur le sol avec un cordeau à poudre.

7. Chaque montant de l'ossature primaire doit avoir au moins trois fixations : une en bas, une au centre et une en haut. Les fixations varient selon les cas. Dans notre exemple — mur très irrégulier et sol en béton — réaliser les fixations basses avec des cales fixées au sol. Percer au marteau perforateur à travers la cale.



8. Fixer la cale avec deux chevilles à frapper

9. Visser le tasseau contre la cale.

10. Les fixations contre le mur sont elles aussi réalisées avec des cales vissées et chevillées sur le mur. Positionner le tasseau et le percer au diamètre des vis de fixation. Marquer la maçonnerie avec la pointe du foret.

11. Percer le mur au diamètre de la cheville avec un marteau-perforateur ou une perceuse.

12. Visser ensuite tasseau et cale avec une vis à la bonne longueur.

13. Espacer les tasseaux de l'ossature primaire de 80 cm environ.

14. Tracer sur l'ossature primaire les emplacements des tasseaux horizontaux constituant l'ossature secondaire. Ils sont espacés de 60 cm.

15. Visser les tasseaux de l'ossature secondaire sur ceux de l'ossature primaire.



ANTIHumidité

Si les murs sont humides, le système d'ossature double, qui ménage un espace important entre le mur et le revêtement, permet d'éviter la transmission d'humidité et d'assurer une bonne aération. Lors de la pose du revêtement, on peut assurer la ventilation de cet espace en prévoyant deux trous grillagés : un en bas du mur et un second en haut du mur, en diagonale.